BORDEAUX

Un organiste américain à Sainte-Croix

James David Christie donnera un concert d'orgue avec ses élèves dimanche

Le fabuleux orgue construit par le moine bénédictin Dom Bedos de Celles au milieu du XVIIIe siècle, à la tribune de l'abbatiale Sainte-Croix, attire toujours des interprètes du monde entier. Un des plus fameux organistes américains, James David Christie, y anime dimanche après-midi une classe de maître pour de jeunes musiciens venus de Houston, Dallas et Las Vegas, de Floride, de Virginie et du Massachusetts, mais aussi d'Allemagne et de France.
Maître et disciples concluront par un concert où on pourra entendre des pièces de musique française des XVIIe et XVIIIe siècles particulièrement adaptées à l'instrument, signées Louis et François Couperin, Marchand, Grigny, Clérambault, Dandrieu, Daquin ou Balbastre. Ce sera l'ouverture de la saison 2025 proposée par l'association Renaissance de l'orgue à Bordeaux qui rendra ensuite hommage samedi 10 mai à Paul Darrouy, titulaire du grand orgue de la basilique Saint-Michel, décédé le 26 mars dernier.

François Clairant

Dimanche à 17 heures. Libre participation. www.renaissance-orgue.fr

L'organiste James David Christie.
COLLECTION PERSONNELLE

De ville en ville

Marcher pour lutter contre le diabète

Pessac. Une opération intitulée « Diabète, ça marche ! » a été lancée dans six villes de France. Ses organisateurs proposent, entre avril et octobre, cinq marches gratuites et encadrées par un spécialiste, ouvertes à tous (adultes atteints de diabète, accompagnants, proches…). Le rendez-vous se décline notamment à Pessac, où un premier rendez-vous est fixé demain, entre 10 heures et midi, dans la forêt du Bourgailh. Le départ se fera depuis le 160, avenue de Beutre. D'autres dates sont d'ores et déjà prévues, dans le même lieu, les 24 mai, 28 juin, 27 septembre, 25 octobre.

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

Comment encourager les filles à suivre des études scientifiques

Des collégiennes et lycéennes ont participé cette semaine au programme « Moi, informaticienne. Moi, mathématicienne » afin de découvrir des formations encore peu investies par des femmes

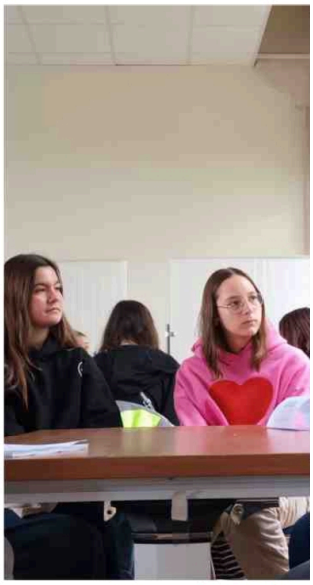

Thibault Seurin
t.seurin@sudouest.fr

« Vous êtes combien dans l'amphi ? » « Vous faites que des maths ? » « Tu sais ce que tu veux faire après ? » Les questions fusent, lors de la semaine « Moi, informaticienne. Moi, mathématicienne » (Mimm, prononcez Mime), organisée par l'Université de Bordeaux, qui s'achève aujourd'hui. Depuis mardi, 70 collégiennes et lycéennes de l'académie ont pu se familiariser avec des filières très peu féminisées (lire ci-contre).
Entre ateliers et découvertes, ces élèves volontaires ont notamment pu participer à un speed dating. Le concept est simple : plusieurs petits groupes formés autour d'une étudiante qui partage son expérience. Inscrite en Master 1 de mathématiques et applications, Sarah ne s'était pas initialement dirigée vers cette discipline. « J'étais en bac agricole dans l'Orne, raconte aux jeunes filles cette Sarthoise de 21 ans. Je me suis rendue compte que l'aspect nature était finalement plus une passion personnelle. J'aimais bien les mathématiques, donner des cours. » Elle frappe à la porte de la licence. « Un professeur m'a gentiment dit que je pouvais encore me réorienter », soupire l'étudiante. Sarah décroche sa première année de justesse, mais sans passer par les rattrapages. Elle a terminé sa L3 auréolée du titre de major de promo. « Nous n'étions que 20 dans la classe », s'empresse-t-elle de préciser.
Sarah embraye sur les différents

« Vous êtes à côté de génies. Il ne faut pas avoir honte de demander, regarder leur travail et utiliser ce qui fonctionne »

concours qui peuvent se présenter à elle. Et puis retentit le coup de sifflet. C'est bien la spécificité du speed dating : toutes les quinze minutes, les étudiantes intervenantes changent de groupe. « Wahou, s'exclame Sarah, un peu prise au dépourvu. Vous avez des questions ? » sursaute l'étudiante.
Dans le groupe suivant, Sarah raconte comment elle a dû s'accrocher durant sa licence. « Vous êtes à côté de gens qui sont des génies. Mais il ne faut pas avoir honte de demander, regarder comment travaille le voisin et utiliser ce qui fonctionne. Il y a des génies mais il y a aussi de la place pour tous les autres. »

Elle fabrique un jeu vidéo

À une autre table, les collégiennes discutent avec Élise, étudiante dans le même master. « J'ai un peu peur pour le lycée et l'université, confie au groupe Margaux, élève de troisième à Bergerac. C'est souvent décrit comme étant impossible. » Questionnée en marge de l'échange, l'élève se décrit comme « plutôt forte en maths. Je pensais plutôt devenir médecin généraliste ou pédiatre. Je n'avais jamais envisagé les maths. On nous a parlé du travail d'ingénieur ou d'un autre métier qui consiste à résoudre un problème en très peu de temps. Ça pourrait me plaire. »
« Beaucoup de jeunes filles qui réussissent en maths se tournent vers médecine », constate Alain Griffault, qui a été à la tête de l'unité de formation d'informatique pendant dix ans. Ce n'est pas le cas d'Ambre, qui s'est lancée dans une formation en informatique, alors que son appétence première est l'audiovisuel et le secteur du jeu vidéo. « Je me suis dit que je pourrais développer l'aspect artistique à côté, alors que la technique est plus difficile à acquérir en autodidacte. » Elle a bricolé un petit jeu vidéo. « Il est nul et pas jouable du tout, mais cela m'a permis de découvrir », souligne l'étudiante en deuxième année de licence.
Pauline est également étudiante en

SAINT-JEAN-D'ILLAC

Deux chiens tuent un chat dans le jardin d'une famille

La famille a déposé une plainte après la mort de son chat, attaqué sous ses yeux par deux chiens en liberté, samedi à Saint-Jean-d'Illac

« On l'a entendue agoniser. » Virginie Grandclaudon se souviendra longtemps de la scène qui s'est déroulée sous ses yeux, samedi, alors que son chat de 3 ans était dans le jardin. Des sons et des images lui reviennent en mémoire. Des aboiements, des cris. En regardant par la fenêtre, le couple constate que des chiens se sont introduits dans le jardin, visiblement très excités. « Mon mari a juste eu le temps de rentrer la chienne. Dans la panique et le stress, je n'ai pas compris ce qui se passait. Les chiens se sont littéralement jetés sur notre chat et l'ont dévoré. »
Cette scène est d'autant plus choquante qu'elle s'est déroulée sous

« Depuis, notre fille ne mange quasiment plus et refuse de dormir seule »

les yeux de leur fille, âgée de 9 ans, heureusement restée à l'intérieur du domicile au moment des faits. « Depuis, elle ne mange quasiment plus et refuse de dormir seule », s'inquiète sa mère, toujours éprouvée. Plongée dans une atmosphère d'angoisse, la petite famille est allée prendre quelques jours de repos hors du département.

Déjà signalés

Ces deux chiens, non catégorisés mais dont l'un était visiblement de race husky, avaient déjà fait l'objet de signalements après s'être échappés à plusieurs reprises dans la commune de Saint-Jean-d'Illac. Son maire Édouard Quintano signale que des mains courantes avaient été déposées auprès de la police municipale. « Ils se sont échappés à plusieurs reprises avant d'être amenés à la fourrière de Mérignac. Les propriétaires ont payé l'amende mais ils sont revenus. Je suis totalement solidaire de la colère de la famille. C'est un traumatisme pour eux, les enfants ont vu ça. Je me mets à leur place : c'est un choc émotionnel. »
Le maire indique avoir pris un arrêté de demande d'évaluation comportementale par un vétérinaire agréé, qui a pour objet d'apprécier le danger potentiel que peuvent représenter les animaux, et d'une mise en demeure d'effectuer des travaux d'aménagement pour éviter la divagation des chiens. Ironie du sort, la mairie avait fait mettre quelque temps plus tôt des panneaux rappelant l'obligation de tenue en laisse.
Mais la famille ne compte pas en rester là. Après avoir déposé plainte en ligne auprès de la gendarmerie, qui s'est rendue le jour même sur les lieux de l'accident tout comme les services de la mairie, elle a lancé une pétition en ligne, qui a recueilli en quelques jours plus de 500 signatures. « Ce n'est pas une vendetta, je veux que les chiens soient retirés de leurs propriétaires car on ne peut pas les laisser vagabonder dans la commune », commente Virginie